

Cabinet de Cécile Jodogne

Un nouveau contrat de quartier durable à Schaerbeek

Pour la 13^{ème} fois, Schaerbeek se voit octroyer un nouveau contrat de quartier par la Région. C'est donc un nouveau quartier schaarbeekois qui bénéficiera de ces subsides ciblés sur la rénovation urbaine. Preuve de la qualité et de la reconnaissance du travail des équipes de Schaerbeek.

Ce jeudi matin, le gouvernement régional bruxellois a sélectionné les nouveaux bénéficiaires des contrats de quartier durables. Avec Saint-Gilles et Anderlecht, Schaerbeek est l'une des communes lauréates. C'est le 13^{ème} contrat de quartier que se voit attribuer la cité des ânes. Sur notre territoire, c'est la zone de « *La petite colline entre Verte et Poste* » qui a été choisie. Certaines parties de cet espace ont déjà été le sujet d'autres contrats de quartier.

Ce contrat-ci permettra de concrétiser la vision et l'ambition de la commune pour améliorer le cadre de vie des habitants de cette partie de Schaerbeek. La place Lehon et la rue Royale Sainte-Marie n'étaient, jusqu'à présent, pas reprises dans les précédents contrats de quartier. C'est maintenant chose faite et il est important de rester en cohérence avec le travail déjà réalisé. Le parc Reine verte est aussi compris dans le périmètre bénéficiaire qui s'étend entre les rues Verte et Poste et de la rue Quinaux à la rue de la Chaumière. C'est une zone qui comprend la rue des Palais mais aussi plusieurs hautes écoles (Haute Ecole Galilée, Sint-Lucas, Luca School of Arts,...). Tous ces éléments font de ce contrat de quartier une opportunité d'améliorer les espaces publics, les logements et les équipements collectifs au bénéfice des citoyens.

Schaerbeek est un bénéficiaire récurrent de ces contrats de quartier depuis plus de 20 ans. C'est la preuve que les services en charge d'identifier les quartiers et ceux qui s'occupent de la rénovation du quartier font du travail de qualité, reconnu par la Région avec qui une confiance dans la réalisation de projet s'est installée.

Cécile Jodogne, bourgmestre faisant fonction, se réjouit : « *La rénovation urbaine à Schaerbeek revêt une importance particulière et primordiale car elle s'inscrit dans une démarche à laquelle la commune est attachée : l'amélioration de l'espace public et de la qualité de vie de ses citoyens dans cet espace. C'est aussi dans cette optique que se développera notre 13^{ème} contrat de quartier ! Ce processus démontre aussi l'importance de la participation citoyenne dans la réflexion sur la rénovation des quartiers, avec ses habitants et pour ses habitants* ».

CONTACTS PRESSE :

Marc WEBER, Chef de Cabinet

02/244 71 23 • 0475/59 70 42 • mweber@schaerbeek.be

Thomas Amrom, Collaborateur

02/244 71 20 • 0485/73 33 09 • tamrom@schaerbeek.be